

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 96 - Mars 2024

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

Que de mauvaises nouvelles et de reculs pour la rénovation des bâtiments : coup de rabot d'un milliard d'euros sur le dispositif d'aide « MaPrimeRenov' », révision à la baisse des ambitions annoncée par le Ministre Christophe Béchu qui vient de reconnaître qu'il ne serait pas possible d'atteindre l'objectif de 200 000 rénovations énergétiques d'ampleur en 2024, projet de modification du DPE sur les petites surfaces qui ferait sortir artificiellement 140 000 logements du statut de « passoire thermique » sans aucun travaux et sans baisse réelle des consommations !

L'inquiétude est donc de mise car la priorité devrait au contraire se porter sur le renforcement des aides à la rénovation pour réduire les consommations et lutter efficacement contre la précarité énergétique dans le secteur du bâtiment. La simplification des procédures ne peut être synonyme de renoncements ou de modifications artificielles des indicateurs.

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) prévoit un parc de logements en moyenne au niveau BBC en 2050 et, à plus court terme, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) table, quant à lui, sur des hypothèses très ambitieuses, voire héroïques, de baisse des consommations énergétiques pour garantir la sécurité d'approvisionnement du pays à horizon 2030 et 2035. Donnons-nous les moyens d'atteindre nos objectifs de rénovation et, par prudence, accélérons le développement des énergies renouvelables stockables, à l'instar des gaz verts.

Le manque de cohérence et le yo-yo permanent sur les aides, les normes et les indicateurs créent une complexité et une confusion qui poussent propriétaires et locataires à l'attentisme. Cela se traduit, en cascade, par l'atonie de l'ensemble des marchés liés au secteur du bâtiment, avec des conséquences dramatiques sur le plan économique, social et environnemental.

Bref, halte à la politique du zigzag en matière de rénovation car cela brouille les messages et cela perturbe le marché là où les professionnels du bâtiment réclament stabilité, cohérence et renforcement des aides.



Jean-Charles COLAS-ROY
Président de Coénove

Le saviez-vous ?

La 7ème édition du Panorama de la chaleur renouvelable est disponible.

Réalisé par l'AFPG, le Cibe, la Fedene, le SER et UniClima (avec la participation de l'ADEME), ce rapport annuel met en évidence qu'en 2022, la production d'énergie issue d'énergie renouvelable et de récupération ne représente que **27.2% de la consommation finale de chaleur en France**.

Sur les 170,1 TWh de chaleur renouvelable produits, la filière des chaufferies bois (domestique et collectif) représente 108.1 TWh soit 63.6%, celle des les pompes à chaleurs aérothermiques 22.9%.

Quant aux gaz renouvelables, ils contribuaient à hauteur de 9 TWh soit déjà 5.3%.

Comme le soulignent les auteurs du document, ils attendent (tout comme Coénove) "des décisions politiques fortes, ... notamment à travers des objectifs nationaux ambitieux" pour décarboner massivement la chaleur.

[Lien vers le Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération - Edition 2023](#)

Nos actualités

Coénove et l'UMGCCP-FFB témoignent au salon Enerjmeeting Paris 2024



Le 6 février 2024, Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove et Pascal Housset, Président de l'UMGCCP-FFB étaient sur le salon emblématique de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Ils sont intervenus dans le cadre d'une conférence sur les «Gaz verts, chaudières haute performance, hybridation : un panel de solutions pour décarboner le bâtiment et préserver le pouvoir d'achat ».

L'occasion de rappeler pourquoi les biogaz sont un vecteur indispensable à la réussite de la transition énergétique et à l'atteinte de la neutralité carbone dans le secteur du bâtiment.

[Revoir la conférence en replay](#)

Conférence de presse Coénove

Coénove avait donné rendez-vous à la presse le 8 février dernier pour donner sa position sur les perspectives de la filière gaz dans le secteur du bâtiment et porter des propositions concrètes pour 2024 dont :

- une hausse des objectifs de production des gaz verts à 2030 avec une inscription dans la loi d'objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables,
- la reconnaissance du biométhane dans le bâtiment,
- le soutien à l'hybridation des systèmes et la « rémunération » des services rendus au système énergétique,
- le renforcement de la lutte contre les éco-délinquants, en particulier dans le secteur du bâtiment,
- et bien d'autres encore ...



[Découvrir la conférence de presse](#)



Live Innogaz : la captation et la valorisation du CO2 biogénique

A l'occasion du 12ème Live Innogaz de Coénove, Jean-Charles Colas-Roy invitait Yann Raoult, Président, Directeur Innovation de wAys et Fabien Michel, Fondateur de Voltigital et Carborok à venir s'exprimer sur la captation et la valorisation du CO2 biogénique, une externalité vertueuse locale de la filière de production des gaz verts par méthanisation.

A découvrir : un procédé révolutionnaire pour le séchage du bois d'une part et la carbonatation du béton recyclé d'autre part.

[Revoir l'Innogaz en live](#)

L'entretien Coénove : Nicolas Goldberg, Responsable énergie de Terra Nova

Alors que le projet de loi Souveraineté Energétique semble repoussé vers la fin de l'année 2024 avec de réelles incertitudes sur son contenu, Coénove a rencontré Nicolas Goldberg, expert énergie chez Terra Nova, pour décrypter cette actualité et partager sa vision des défis à relever.

[Découvrir l'interview](#)



Coénove s'exprime

Politique énergétique : Coénove s'exprime sur les perspectives pour la filière gaz dans le secteur des bâtiments



[Lire le communiqué](#)

A retrouver dans de nombreux médias
(BatiActu, Enerpresse, Newstank, Euro-énergie,
Bati-today, Green Univers, Esteval,...)

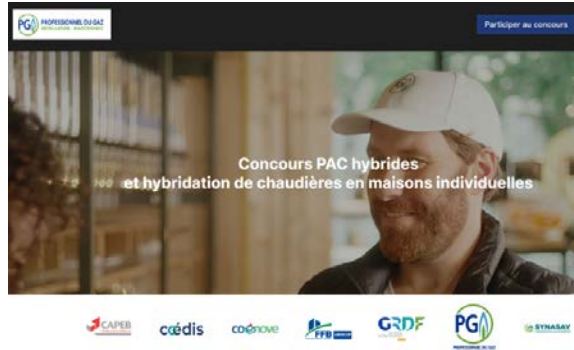
Projet du ministère de l'Économie et des Finances de modification en profondeur du DPE : Coénove réagit !



[Lire l'alerte de Coénove](#)

A retrouver dans les médias
Filièrepro et Enerpresse

La filière gaz lance le concours PAC hybride "pour valoriser l'installation de PAC hybrides et l'hybridation des systèmes"



[Lire le communiqué](#)

Gaz d'Aujourd'hui Les gaz renouvelables sont un « prérequis » indispensable pour réussir la décarbonation du bâtiment



[Lire l'article](#)

Où s'informer ?

Rencontres de l'énergie le 6 mars 2024 à la Maison de la Chimie (Paris)



Jean-Charles Colas-Roy en débat avec Joseph Hajjar, directeur de programme Climat au SGPE

Salon MIX-E les 10 et 11 avril 2024 (Lyon)



[Lien vers le site de l'évènement](#)

Congrès du gaz le 6 juin 2024 (Paris)



"Biomasse : comment résoudre le casse-tête de la concurrence des usages"

[Lien vers le site de l'évènement](#)

Lu sur les réseaux



[CLER | Non, changer le DPE ne permettra pas de rénover les passoires thermiques, ni de lutter contre la précarité énergétique](#)

[La Tribune | Rénovation énergétique : pourquoi Bercy coupe dans les milliards de MaPrimeRenov'](#)

[La Nouvelle République | Loir-et-cher : "12% du gaz consommé par les particuliers est vert et local"](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur [coenove.fr](https://www.coenove.fr) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)